PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024 COMMUNE DE MOLINCHART

La réunion a débuté le 7 octobre 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur CARLIER Rémi.

Membres présents :

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc Madame CARBONNEAUX Barbara Monsieur CARLIER Rémi Madame CHENU Véronique Madame COMPAIN Sophie

Monsieur HEMMER Cédric

Monsieur JARZYNSKI François

Madame PAWLICKI Cathy

Monsieur PERIN René

Monsieur QUESTROY Denis

Membres absents représentés :

Monsieur LEGRAND Denis Pouvoir donné à M CARLIER Rémi

Membres absents:

Secrétaire de séance : Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Renouvellement bail de chasse et information baux en cours

16DELIB_2024 - Signature avenant à la Convention Territoriale Globale de la CAPL

17DELIB_2024 - Fixation tarif inscription nominative sur stèle du jardin du souvenir

18DELIB_2024 - RGPD - Mutualisation du délégué à la protection des données (DPD)

19DELIB_2024 - Fixant le nombre d'ADS dans la commune et engagement d'une ADS individuelle

- Questions diverses

- Renouvellement bail de chasse et information baux en cours

Monsieur BRUNET Arnaud a envoyé un courrier demandant le renouvellement du bail de chasse pour 6 ans de plus concernant 30h de bois dans la commune qui vient à échéance le 30/06/2025. Le Conseil Municipal est favorable à sa reconduction.

11 voix pour

16DELIB_2024 - Signature avenant à la Convention Territoriale Globale de la CAPL

11 voix pour

17DELIB_2024 - Fixation tarif inscription nominative sur stèle du jardin du souvenir à 200€

11 voix pour

18DELIB_2024 - RGPD - Mutualisation du délégué à la protection des données (DPD)

11 voix pour

19DELIB_2024 – Fixation du nombre d'ADS (autorisation de stationnement taxi) dans la commune et engagement de délivrance d'une ADS individuelle

11 voix pour

Questions diverses

- L'électrode pour enfant du défibrillateur a été changée, celui-ci a été révisé.
- La date des vœux 2025 de la commune a été fixée pour le 4 janvier 2025.
- Une parcelle à la sortie de la commune direction Laon va être scindée en 3 et seront vendus en tant que parcelles à bâtir
- L'entreprise BARREYRE a coupé 18 mètres de bois dans le site de la Hottée dans la continuité du projet d'entretien et d'aménagement du site touristique.
- Le 30 novembre 2024 la route du cœur traverse notre commune par la RD7, le rassemblement est un rallye automobile.
- Les subventions demandées auprès du département de l'Aisne concernant l'acquisition d'un columbarium ainsi que l'aménagement de la Rue du Roc Roi ont été versé en notre faveur.
- Le projet de vidéo protection est maintenu mais ne pourra être mis n œuvre qu'au deuxième semestre 2025 car l'entreprise en charge du projet a une liste d'attente de 21 communes avant nous.
- La commune a pour projet la construction d'un city stade sur la place René Carbonneaux, 3 devis sont en cours d'élaboration ainsi que 3 autres concernant la création de la plateforme où l'on pose la structure pour favoriser le rapport qualité/prix.
- Madame HACQUART souhaite résilier sa convention concernant la parcelle près de la place René Carbonneaux transformé en jardin afin de transférer la nomination du bail à Monsieur et Madame Daussin, mais la commune souhaite réviser les conditions.
- L'agenda communal 2025 est en cours d'élaboration ainsi que les demandes de participation.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc Secrétaire de séance Monsieur CARLIER Rémi, Maire